

Réunions intra-cercles

Organisées et suivies par WINCH Projects (septembre – octobre)

Les échos des Assises # 7

116 propositions abordées en 10 réunions !

Au cours du mois de juin 2022, les représentants des 63 parties prenantes à la phase de concertation des Assises de la Forêt avaient été invités, lors de **réunions bilatérales**, à venir présenter aux consultants de WINCH leur vision à long terme de la forêt wallonne ainsi que des propositions concrètes pour l'élaboration du **Programme Forestier Régional**. A la fin de cet exercice, WINCH avait recueilli plus de 800 propositions « individuelles » !

Ensuite, durant les mois d'été, WINCH a procédé en équipe à la consolidation de ces 800 propositions individuelles en **291 propositions « génériques »**. Via une plateforme de sondage en ligne, ces propositions génériques ont été évaluées par les organisations parties prenantes. Ces dernières ont pu indiquer leur niveau d'adhésion assorti du niveau d'importance qu'elles accordent à chacune des propositions formulées.

Cet exercice d'évaluation s'est avéré extrêmement riche puisque WINCH a récolté le positionnement de 62 organisations parties prenantes sur les 291 propositions génériques. Les résultats de ce sondage ont d'ailleurs permis de construire l'étape suivante de cette phase de concertation, les **réunions intra-cercles**.

En effet, entre le 20 septembre et le 6 octobre, ce sont 10 réunions de concertation qui ont été tenues (2 par cercle), au cours desquelles les représentants d'un même cercle ont débattu des propositions qu'ils avaient jugées les plus importantes et pour lesquelles leurs avis étaient les plus divergents.

L'engagement et la participation à ces exercices de co-construction et d'intelligence collective ont été exceptionnels, chacun ayant notamment veillé à évaluer les propositions revues avec « les lunettes de l'autre ».

Au cours de ces 10 réunions, ce sont pas moins de **116 propositions** qui ont pu être abordées. Pour 111 de ces 116 propositions, une reformulation a pu être élaborée entre les participants d'un même cercle et validée à l'**unanimité**, ce qui représente un excellent résultat de 96%.

Et après ?

A l'issue de ces réunions, les parties prenantes de chaque cercle ont été invitées à mandater 3 représentants pour la concertation **inter-cercle** dont l'objectif est de reformuler, pour les sujets les plus importants et sur un mode consensuel avancé, les propositions concrètes qui alimenteront l'élaboration du Programme Forestier Régional.

